

Villard sur Doron

Bisanne 1500



« Qué ya dè nieuve ? »

Un nouveau local pour l'association de chasse...

C'est sous forme d'apéro-dîatoire que l'association de chasse « la Diane Villaraine » a inauguré son nouveau local, adossé à celui du club des jeunes aux Perrières.

C'est à cet endroit que l'on distribue les bracelets et que se fait le contrôle des bêtes après la journée de chasse.

L'ACCA regroupe 73 chasseurs pour la saison 2011/2012. Le plan de chasse attribué est de : 29 chamois, 17 chevreuils et 3 cerfs. Les autres espèces (sangliers, lièvre, etc.) ne sont pas soumises à ces règles.

La Diane Villaraine souhaite à tous un bel automne et rappelle que la convivialité reste de mise.



Week-end du patrimoine...



Cette année, votre commune vous proposait de venir découvrir une autre facette de Villard en compagnie de Martine Viallet-Détraz, guide conférencier auprès de la FACIM.

Pendant plus d'une heure, elle nous a fait déambuler entre les ruelles et l'Eglise, mêlant agréablement l'Histoire et les anecdotes.

Chacune des personnes présentes a été intéressée, voir surprise, par telle ou telle partie des commentaires et la visite s'est terminée avec un goût de « revenez-y ».

Exposition « Laurie FURON »

à la salle des Jonquilles...



A partir du 2 octobre, la salle des Jonquilles (au rez de chaussée de la Mairie) accueille sa première exposition.

Il s'agit de Laurie FURON, jeune Uginoise de 22 ans, qui nous présente sa première expo photos dont la technique est dite « photos proxi ».

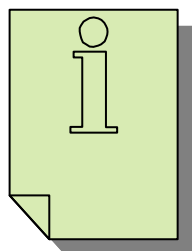
Dans les 2 salles, 25 photos vous promènent sur 5 thèmes: les fleurs, les insectes, les personnes et les animaux.

Photographe par passion, Laurie espère acquérir une expérience professionnelle par un travail assidu et recherché.

Les lieux sont ouverts au public aux horaires de la Mairie.



CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE...



Dans le but de faciliter l'accès aux services administratifs pour les personnes en activité l'essai va être fait de changer les horaires du vendredi après-midi et ainsi d'ouvrir la Mairie jusqu'à 18h30. Cette modification sera validée si elle s'avère utile et utilisée.

De même, pour faciliter la mémorisation des heures d'ouverture, toutes les matinées se dérouleront de 8h30 à 11h30.

Les horaires seront donc les suivants à partir du 03 Octobre :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 11h30 et 14h - 16h30

Mercredi: 8h30 - 11h30

Vendredi: 8h30 - 11h30 et 14h - 18h30

Commune de VILLARD-SUR-DORON

Conseil Municipal du vendredi 09 septembre 2011 à 20 heures

Présents : Mesdames et Messieurs Emmanuel HUGUET, Bruno MEILLEUR, Patricia PALLUEL-BLANC, Jean-Paul HENRIOUX, Carine MEILLEUR, Cédric MEILLEUR, André PALLA, Xavier HERPIN, Patrick BONNEFOY, Jean-François DUGIT-GROS, Christelle PERSONNAZ, Denis ROUX, Hélène DURAND, Dominique REGE METRAL

Absents : Karine MEILLEUR (pouvoir à Dominique REGE METRAL)

Secrétaire de Séance : Hélène DURAND

Point n° 1 : Délibération : Acheminement de l'eau potable. Délégation d'une étude portant sur la synthèse des schémas directeurs des communes du Beaufortain et sur l'opportunité d'une mutualisation des services.

Après concertation avec la communauté de commune, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de voter la délégation de l'étude portant sur la synthèse des schémas directeurs à Confluences. Cette étude portera sur la mise à plat des schémas directeurs des 4 communes et sur optimisation de la gestion des réseaux.

Point n°2 : Délibération : Lancement de la procédure de protection des sources communales.

Une première étude avait été lancée en 1997, puis abandonnée au profit de l'établissement d'un schéma directeur. Les périmètres de protection définis à l'époque ont été validés dans le PLU, cependant il s'avère nécessaire de relancer l'étude qui est devenue obsolète et de soumettre à enquête publique les servitudes qui seront préconisées par l'hydrogéologue. Au vu de ces éléments, le conseil engage, par délibération votée à l'unanimité, le lancement de la procédure de protection des sources communales.

Point n° 3 : Délibération : Ventes de parcelles des Perrières : autorisation de vente, prix et affectation aux acheteurs.

Le lotissement des Perrières est composé de 3 lots :

Lot n°1 : parcelle 1992 pour une contenance de 645m², attribué pour la somme de 54 825€ TTC .

Lot n°2 : parcelles 2641 et 1993 pour une contenance de 711m², attribué pour la somme de 64 435€ TTC.

Lot n°3 : parcelle 3876 pour une contenance de 569m², attribué pour la somme de 48 365€ TTC .

Le conseil municipal, par délibération à l'unanimité, autorise la vente des parcelles dans les conditions ci-dessus énoncées.

Point n° 4 : Délibérations : Tarification du domaine public et privé de la commune.

A l'unanimité le conseil municipal décide que l'utilisation du domaine public est soumise à indemnité et que le montant de cette indemnité sera de 6€ du m².

Point n°5 : Délibération : Demande d'un commerçant des Balcons du Mont Blanc pour un agrandissement de terrasse sur le terrain communal.

Le conseil municipal par délibération autorise le commerçant à étendre sa terrasse sur le domaine public, sous réserve de l'acquiescement de l'indemnité d'occupation du domaine public de 240€/an, et sous de ne pas troubler la jouissance des autres commerçants.

Point n° 6 : Délibération : Programme de rénovation des façades : attribution d'une subvention.

Les travaux sont subventionnés à hauteur de 25€ le m² traité, si des éléments de décors sont intégrés une aide complémentaire de 50% du montant de ces travaux spécifiques est mobilisable. Monsieur Jean Jacques Berthod est éligible à cette subvention à hauteur de 6 705,50€ pour l'ensemble des travaux qu'il a réalisés. Le conseil municipal, par délibération autorise le versement de cette subvention.

Point n°7 : Délibération : Demande de participation de la Copropriété des Balcons du Mont Blanc pour travaux.

Le conseil municipal, par délibération, accepte avec 2 abstentions de participer aux travaux de rénovation d'un lampadaire défectueux, pour un montant s'élevant à la moitié des frais engagés, soit 471,41 € TTC.

Point n°8 : Délibération : Élaboration et la mise en œuvre du contrat de bassin versant « Arly, Doron, Chaise ».

Le contrat de rivière poursuit 3 objectifs :

Une meilleure gestion de l'eau et des ressources en eau

La préservation des milieux aquatiques

Une prévention des inondations

Le conseil décide à l'unanimité de valider les objectifs du contrat de rivière et de poursuivre sa collaboration avec Confluences pour la mise en place des actions nécessaires à la poursuite de ces objectifs.

Questions diverses :

Courrier des loueurs de meublés : un courrier sera fait à l'office du tourisme des Saisies pour demander une révision de leur position

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 06 octobre 2011 à 20 heures





Tarifs remontées mécaniques 2011 / 2012
Bénéficiez d'une réduction sur votre forfait ski alpin « Saison » et/ou « 10 jours »
-30% pour toute commande passée avant le 02 novembre 2011
ou -25% avant le 27 novembre 2011

TARIFS en euros Hors caution et assurance neige	LES SAISIÉS				ESPACE DIAMANT		
	tarif public	FORFAITS SAISON		10 J" Ski-liberté"*	tarif public	FORFAITS SAISON	
		Promo avant le		Promo avant le		Promo avant le	
		2/11/2011	27/11/2011	27/11/2011		2/11/2011	27/11/2011
Adulte	470,40 €	330,80 €	352,00 €	251,00 €	543,00 €	382,00 €	407,00 €
Réduit (12 à 16 ans, étudiant (16 à - 25 ans), de 65 à -75 ans)	424,00 €	297,80 €	317,60 €	236,20 €	490,00 €	345,00 €	368,00 €
+ 75 ans (2)	353,60 €	248,10 €	264,60 €	178,90 €	408,00 €	287,00 €	306,00 €
Enfant (6 à moins de 12 ans)	353,60 €	248,10 €	264,60 €	178,90 €	408,00 €	287,00 €	306,00 €
Bambin (moins de 6 ans)	143,60 €	99,30 €	105,90 €	78,00 €	164,00 €	115,00 €	123,00 €

*les forfaits 10 jours « Ski liberté » ne sont plus en vente après le 27 novembre 2011.

Pack Famille : pour l'achat d'un minimum de quatre forfaits (dont 2 adultes et 2 enfants) tarif réduit accordé aux parents

Pour chaque forfait saison acheté
une carte ski+ offerte

Elle vous permet de bénéficier de 6 journées gratuites de ski dans les stations de Pralognan, Espace Diamant, st François Longchamp, la Bresse Hohneck, Orcières 1850.

Pour les détenteurs d'un forfait « Saisies » ou « Val d'Arly » cette carte ne donne droit qu'à 1 jour sur l'espace DIAMANT

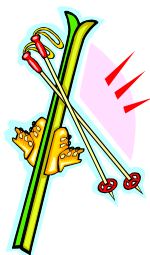
DATES D'OUVERTURE DES DOMAINES SKIABLES
 (si l'enneigement le permet)

Alpin et Nordique :

Ouverture totale du 15 décembre au 20 avril 2012

Alpin : ouverture partielle le week-end du 4/5 et 10/11 décembre 2011 et du 21 au 27 avril 2012

Nordique : ouverture partielle des premières neiges au 16 décembre 2011 et du 21 au 27 avril 2012



Consultez nos tarifs et commandez vos forfaits dès à présent :

- Sur notre site internet : www.lessaisies.com simple, rapide et avec frais de dossier offerts

- Par courrier* : téléchargez le bon de commande sur notre site ou contactez-nous au 04 79 38 98 89

* Frais en sus de 5€/commande

- Directement aux guichets de la caisse centrale ouverte du lundi au vendredi durant les vacances de Toussaint (hors jour férié)

--- Régie des Saisies - 109 av. des JO - 73620 Les Saisies - Tél.04 79 38 98 89 - www.ski-lessaisies.com ---



FORFAITS SAISON photo obligatoire	TARIF NORMAL 18-64 ANS	TARIF REDUIT 5-17 ANS, +65 ANS, ETUDIANTS	OFFRE FAMILLE 2 ADULTES + 2 ENFANTS (ou ETUDIANTS)
SAISON	399€	338€	1400€
PROMOTION (à commander avant le 30/11/2011)	255€	215€	897€

FORFAITS VACANCES OU LONGUE DUREE	TARIF NORMAL	TARIF REDUIT 5-17 ans, + 65 ans, étudiants	PACK FAMILLE
5 JOURS CONSECUTIFS	114.30€	97.20€	À partir de 4 pers et au plus 6 pers
6 JOURS CONSECUTIFS	129€	109.70€	Avec au moins 2 tarifs réduits
7 JOURS CONSECUTIFS	147.50€	125.40€	
8 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	166.80€	141.80€	FORMULE
9 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	183.70€	156.20€	« Flex'ski »
10 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	200.60€	170.60€	
11 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	217.50€	185€	
12 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	234.40€	199.40€	
13 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	251.30€	213.80€	
14 JOURS VALABLES SUR 15 JOURS	268.20€	228.20€	

Gratuité pour
les moins de 5 ans.

**Dates d'ouvertures
du domaine :**

Ouverture partielle
les week-ends des 3,4 et 10,11
décembre selon l'enneigement.

Ouverture totale
du 17/12/2011 au 13/04/2012

S.E.M.A.B. Route du Grand
mont 73270 ARECHES
Tél; : 04.79.38.12.70 –
Fax : 04.79.38.18.07 —
Email : ski@areches-beaufort.com

Vendredi 14 octobre : Dans le cadre de la semaine de la science, sur le thème de l'eau :
Conférence « Quelle eau buvons-nous? » à 20h - Salle polyvalente - Avec Daniel Tronel, expert hydrologue.

Dimanche 23 octobre : Repas des aînés à 12h - Salle polyvalente.

DANS LE CANTON ET SES ENVIRONS

Samedi 8 et Dimanche 9 Octobre : Beaufort 15^{ème} salon du goût.

Dimanche 9 Octobre : Albertville - Grande braderie toute la journée.

Mardi 11 Octobre : Albertville - de 9h à 17h Forum de la Saisonnalité Cette manifestation va permettre la mise en relation en direct entre employeurs saisonniers et demandeurs d'emplois.

Samedi 15 Octobre : Soirée choucroute, salle polyvalente de Beaufort à 19 h, organisée par l'association Handicap Altitudes.

Lundi 17 Octobre : 25^{ème} Anniversaire de l'annonce des JO Albertville fête les 25 ans de l'annonce de l'obtention des Jeux Olympiques : marche aux flambeaux, soirée dansante et feu d'artifice.....11 chanteurs, 10 musiciens et 16 danseurs racontent 300 ans de la vie de la capitale des tsars de l'Ancienne Russie. 2h de spectacle.



Le club « les Edelweiss » vous propose:

Spectacle : « Noël Russe » avec les ballets Moroshka de Saint-Pétersbourg

11 chanteurs, 10 musiciens et 16 danseurs racontent 300 ans de la vie de la capitale des tsars de l'Ancienne Russie
2h de spectacle

Le club Les Edelweiss du Beaufortain et le club de Venthon vous proposent d'assister à ce spectacle qui aura lieu
le samedi 3 décembre à 15h à l'Arcadium d'Annecy.

Transport en car, départ d'Arêches à 12h, **prix 55€** spectacle et transport compris.

Renseignements et inscriptions au 04 79 38 33 58 à partir du 20 septembre et jusqu'au 8 octobre.

Acompte de 30€ à verser à l'inscription.

Messes en octobre:

- VILLARD** : Dimanche 02 et 16 à 10h
- QUEIGE** : Dimanche 09 et 30 à 10h
- BEAUFORT** : Dimanche 09 et 23 à 10h
- ARECHES** : dimanche 1er à 18 h, Dimanche 16 à 10h
- HAUTELUCE** : Dimanche 02 et 23 à 10h
- LES SAISIES** : Dimanche 30 à 10 h

État Civil



Mariage :

MEILLEUR Marjorie et BARNASSON Raphaël, le 17 Septembre 2011

VENTE DE FLEURS DE LA TOUSSAINT (au profit des enfants de l'école de Villard)

Uniquement sur commande.

- CHRYSANTHÈMES jaunes, mauves, blanches, briques (Pomponnettes ou Grosses Fleurs) : Pot Moyen 10.00 € / Gros pot 15 €
- CYCLAMENS roses, rouges : Pot 14 cm 10.00 €
- AZALÉES roses, rouges : Pot 14 cm 10.00 €
- BRUYÈRE : Pot 14 cm 6.50 € / Bruyère vivace ou teintée jaune, orange, bleue : Pot 14 cm 9 €
- Véronique bicolore : 12.00 €

Les commandes doivent être passées pour le 18/10 au plus tard, et seront à récupérer le Vendredi 28/10 entre 15h et 17h sur le parking des Dolines.



BON DE COMMANDE (à remettre à l'APE pour le 18/10 au plus tard)

NOM Prénom : tél :

COMMANDE	QUANTITE	PRIX

TOTAL _____ €

Réglé par Chèque Espèces

Date et signature :